

ADEZAC

Territoires de Courtaboeuf, Limours, Marcoussis, Saclay

LETTRE AUX ADHERENTS

Mars 2010



L'EVENEMENT DU MOIS

Petit déjeuner ADEZAC du 4 mars 2010

Comment améliorer la compétitivité et la rentabilité de nos entreprises ?

Nos intervenants :

Philippe Ducros Consultant en Organisation (PDHC) : Ses missions s'orientent autour de la productivité en activité de production et la productivité hors production : économies pour les entreprises.

Gérard Pommier, Commissaire aux Comptes : par rapport à ses clients, propose de faire un état des exemples de ceux qui ont réussi.

La réduction des coûts :

Fin 2009, 89 % des entreprises ont engagé un programme structuré de réduction des coûts (42 % en 2008). Gérard Pommier indique que, même pendant la crise, certains de ses clients ont augmenté leur chiffre d'affaires et ont entamé une opération de réduction des coûts qui font que le résultat global est très bon.

Présentation par Philippe Ducros (voir lien ci-dessous)
www.adezac.org/upload/editeur/file/pr%C3%A9sentation%20pdj%20du%204%20mars%20.ppt

Selon Philippe Ducros, il est important de travailler en équipe et de communiquer. Le personnel doit être motivé, pour que cela se passe bien. Cela nécessite des méthodologies d'approche et une remise en question permanente.

Méthodologie : dans l'ordre, les 6 étapes de la page 4 sont nécessaires :

Fiscalité – Finances – Frais de fonctionnement - Frais généraux - Coûts sociaux - Achats et logistique.

Il faut commencer par les coûts les plus élevés, faire un audit (parc automobile, frais de déplacements..) et s'assurer de la survie des actions pour garantir la pérennité.

Gérard POMMIER :

FISCALITE :

On peut s'appuyer sur les aides fiscales pour améliorer la rentabilité de l'entreprise (dans le domaine agricole cela peut représenter 20 % de C. A.)

- **La taxe foncière** : s'assurer que ce qui est déclaré sur les documents correspond bien à ce qu'a réellement l'entreprise. Il est possible de se rendre au centre des impôts pour vérifier le niveau de taxation en faisant attention à ce que le niveau de taxation ne soit pas en dessous du taux réel, car de ce cas, l'administration fiscale peut faire un redressement.
- **La taxe Professionnelle** : même si elle est remplacée par la CET, il n'y a pas une grande différence. Il faut aussi vérifier les immobilisations par destinations.

Il faut également vérifier les éléments qui doivent impacter, ou la taxe foncière ou la taxe professionnelle car, s'ils sont mal imputés cela peut coûter cher.

- Tout ce qui se rapporte à l'immeuble, c'est de la taxe foncière.
- Les équipements se rapportent à la taxe professionnelle et il ne faut pas oublier d'enlever des comptes tout ce qui est déjà amorti pour éviter des coûts inutiles.

- **Crédits d'impôts** :

Pour les produits commercialisés à l'étranger, on peut faire des économies en déduisant tous les frais engagés pour leur commercialisation (plafond) et on peut diminuer le montant de l'impôt à verser.

- **Fiscalité internationale** (Europe, USA, Japon, pays à bas coût – Est, Asie..). Cela reste flou d'un pays à l'autre Une société ayant des filiales à l'étranger peut avoir des prix de transferts différents mais, attention, cela peut être remis en cause par le fisc français.

Pour M. Pommier, il y a plus à gagner dans l'optimisation fiscale que dans l'économie fiscale. L'optimisation fiscale est la façon dont on va construire les coûts et les revenus dans les différents pays. Mais attention, il est plus sûr de bien connaître le droit du pays.

FINANCES :

- **Coût des emprunts** :

Le coût est déterminé au moment de la décision de financement. Si l'on doit emprunter aujourd'hui, il faut regarder la trésorerie avant de prendre une décision (coût variable ou fixe). On peut mixer car, si l'on souhaite rembourser par anticipation, il y a une pénalité sur le fixe mais pas sur le variable. En cas de changement de taux, il faut avoir de la trésorerie pour pouvoir, à ce moment-là, rembourser par anticipation, tout ou partie du variable.

Les sociétés qui réussissent ont de la trésorerie car il leur est plus facile d'emprunter.

- **Poste clients et fournisseurs** :

Si le BFR (besoin en fond de roulement), est positif à un moment de crise il sera plus important au moment de la reprise et il peut très vite devenir négatif.

Toutes les sociétés qui vont bien, notamment, en période de crise, sont celles qui ont les stocks les plus faibles.

Il faut pouvoir suivre les différents postes de coûts tout au long de la supply chain.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Le travail s'autofinance et on doit s'organiser avec moins de personnes en diminuant les travaux inutiles.

Pour faire des économies, bien **analyser le nombre de personnes par activité et les besoins en structure**. La bureautique, les frais d'impression (encre, papier..) représentent 1 à 3 % du Chiffre d'Affaires. Il faudrait donc aller au maximum vers la dématérialisation ce qui n'est pas toujours facile (durée de vie d'une feuille imprimée : 5 secondes).

Il faut mettre des règles :

- **Télécommunications** : remettre en cause les contrats avec les différents opérateurs
- **Coûts de déplacements** : carte bancaire, (détail par collaborateur).
- **Bilan carbone** : il est très utile car il permet de faire un point précis des économies à réaliser. Réduire les émissions de carbone veut dire réduire la dépense d'énergie, et un remboursement par l'ADEM d'une partie des coûts (50 %).

Selon Gérard Pommier, les sociétés qui génèrent une bonne rentabilité sont celles qui maîtrisent le mieux les frais de fonctionnement. Ceux-ci peuvent aller du simple au triple et il convient de se concentrer essentiellement sur les questions vitales de l'entreprise, ce qui est primordial en période de crise.

FRAIS GENERAUX :

- Frais liés aux bâtiments, à la maintenance, la sécurité, le gardiennage, le traitement des déchets, la cantine.

COÛTS SOCIAUX : taxe d'apprentissage, tarification liée aux accidents du travail etc.

ACHATS ET LOGISTIQUE :

Poste très important dans le ratio dépenses/gains qui permet de faire souvent des économies substantielles :

- Revoir les contrats avec les transporteurs et messageries
- Grouper les achats pour pouvoir négocier de meilleurs contrats
- Réduire la logistique transports express qui coûte très cher.

Gérard Pommier : dans le passé il y avait une bonne relation entre le client et le fournisseur. Aujourd'hui l'acheteur ne s'intéresse qu'à la baisse des coûts et il faut faire jouer la concurrence pour optimiser les achats.

Question : le rôle du dirigeant **Gilles Granier** : le rôle du président est primordial, il doit être un MODELE pour la pérennisation des actions. Il est important de fixer au personnel des règles pour réduire les coûts, mais savoir aussi récompenser.

Point important : montrer l'exemple. Les réductions de coûts dans les entreprises excluent une grande différence : les véhicules de fonction. Si le dirigeant continue de rouler avec une grosse voiture de société, voyage en première classe, a beaucoup de frais de représentation (réceptions, restaurants 3*), lorsqu'il demande des efforts au personnel, ceci est très mal accepté.

Le rôle du dirigeant est un élément essentiel dans un programme de réduction des coûts.

Notre prochain petit déjeuner aura lieu le 1^{er} avril, notre invité sera Michel BOURNAT, Président du CPH de Longjumeau.



L'ADEZAC vous représente

Le 4 mars - Guy-Francis Parmentier a représenté le monde économique à la commission municipale des Ulis chargée de mettre en place une démarche "Agenda 21".

Le 11 mars - le Président de l'Adezac, accompagné de Philippe Carvaillo et Denis Guyot-Sionnest, ont rencontré le maire de Villebon, M. Dominique Fontenaille. Cette réunion a permis de faire le point sur les réalisations et projets de voirie sur le parc de Courtaboeuf.

Le 15 mars - Guy-Francis Parmentier a assisté à une réunion du CES de la CAPS au cours de laquelle les trois groupes de travail (Développement économique, Transports et Habitat) ont présenté leurs travaux. La présence des Directeurs concernés a permis de mesurer l'engagement de la CAPS sur ces trois thématiques et de nous faire une présentation sur le projet de loi Grand Paris.

Le 19 mars - la DRIRE, (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement) avec le soutien de l'Adezac, a organisé chez Apis Développement, une nouvelle réunion sur le lancement du projet de création d'une **grappe d'entreprises** (cluster) sur le parc de Courtaboeuf. Une vingtaine d'entreprises (parmi lesquelles un grand nombre de nos adhérents) y ont participé. L'Adezac était représentée par Guy-Francis Parmentier. Principaux objectifs de ce premier groupe de travail :

- Présentation des entreprises entre elles
- Recueil des attentes par rapport au groupe
- Échanges par rapport à la présentation du 28 janvier (Voir document sur www.adezac.org)
- Recueil des principaux besoins
- Synthèse sur les premiers besoins communs
- Prise de rendez-vous des dates des prochains groupes de travail
- Organisation / fonctionnement des groupes de travail.

Si vous êtes intéressés par ce projet et que vous souhaitez y participer vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à contacter Jérémy Trameçon, chargé de mission à la DRIRE île de France au : 01 69 11 19 32.

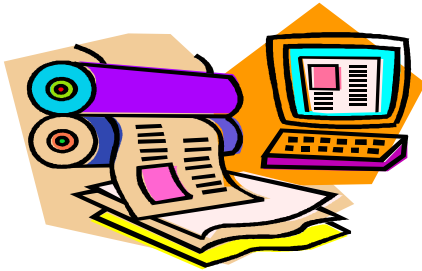
Le 23 mars, Christiane Granier représentait l'Adezac au Conseil d'Administration d'Apis Développement. Parmi les points à l'ordre du jour : présentation par la directrice du tableau de bord qui fait apparaître un dépassement des objectifs, ainsi que vote du compte administratif 2009 et du budget primitif 2010.

Le 24 mars - Réunion du groupe de travail "Relations avec les intercommunalités" de la CCIE, auquel a participé Guy-Francis Parmentier.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, se trouvait un point d'étape sur la réforme territoriale instaurant le conseiller territorial qui remplacera les conseillers généraux et régionaux en mars 2014. Les conseillers communautaires seront eux élus au suffrage universel par un fléchage sur les listes des candidats aux élections municipales.

Autre point abordé, l'organisation de l'édition 2010 de "la rencontre de vos voisins".

Le 26 mars - Conseil d'Administration de l'Agence pour l'Économie en Essonne auquel a participé Guy-Francis Parmentier. A l'ordre du jour : adoption du rapport d'activité de l'Agence pour 2009, arrêt des comptes 2009, plan d'action 2010 et vote du budget 2010.



LES BREVES DE L'ADEZAC

Changement d'adresse de l'Adezac



Le 12 mars, l'Adezac a déménagé dans des locaux plus spacieux où nous pourrons mieux vous accueillir

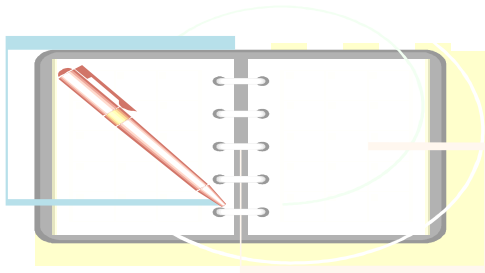
7, avenue de l'Atlantique à Courtaboeuf (Bâtiment B).

Seule notre adresse change, nous conservons les mêmes coordonnées téléphoniques et notre adresse mail :

Info@adezac.org

Nous remercions vivement notre adhérent la société BRELET TRANSPORTS de Marcoussis, qui a mis aimablement à notre disposition un camion et son chauffeur. Ce dernier a participé activement au démontage et au déplacement du mobilier.

Les bonnes volontés étaient nombreuses pour nous aider et nous tenons à les en remercier. Ci-dessus, Denis Guyot Sionnest, Fabrice Cécile, et Marco Tirelli en pleine action !



MARQUEZ VOS AGENDAS

- ❖ **Jeudi 1^{er} avril 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Le Conseil de Prud'hommes - Michel Bournat, Président du CPH de Longjumeau

- ❖ **Jeudi 6 mai 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Daniel BARNIER - Sous- Préfet de Palaiseau

- ❖ **Jeudi 27 mai 2010 : "Entreprises, à la rencontre de vos voisins"**
Évènement annuel : **2^e édition de la rencontre des entreprises organisée par la CCIE et Courtaboeuf Développement**

- ❖ **Jeudi 3 juin 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Université Paris-Sud - Apprentissage - VAE

- ❖ **Jeudi 2 septembre 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Les douanes